



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 07-10-2025 /

Dossier complet le : 17-10-2025 /

N° d'enregistrement : 006780/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de reamenagement urbain ilot des MARAICHERS - Nice (06)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ALTOA MARAICHERS

Raison sociale

ALTOA MARAICHERS

N° SIRET

97814158800019

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

SERRANO POBLETE

Prénom(s)

CONSUELO ALEJANDRA

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B, 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne le développement d'un ensemble immobilier multi produits comprenant 6 bâtiments : - 135 logements dont - 93 logements en accession, - 42 logements sociaux, - une résidence étudiante de 229 chambres (pour l'ISART), avec une surface ERP bureau en RDC - un hôtel de 275 chambres - une école supérieure d'une capacité de 600 élèves - une école des métiers du jeu vidéo (ISART) d'une capacité de 600 élèves - des commerces en rez-de-chaussée Le stationnement se fera sur un seul niveau de sous-sol, divisé en deux parties. Il y aura 270 places. Le site est actuellement occupé, en partie, par une zone de stationnement de véhicules et engins de chantier. Le reste de l'emprise est composée de friches et de jeunes boisements

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réaliser un réaménagement urbain en construisant un ensemble immobilier de logements, de commerces, d'écoles, un hôtel et de parking de stationnement.(cf. annexe A : Présentation du projet).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprendront : - le décapage du terrain et défrichage, - le terrassement des sols, - les fondations et la construction du sous-sols (parking souterrain), - l'installation des réseaux des utilités, - la construction des différents bâtiments, - la pose d'un enrobe pour les zones de voiries, - l'aménagement des espaces verts. La durée des travaux est estimée à 24 mois avec un démarrage envisagé début septembre 2026.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le projet sera un lieu de vie, avec des logements, des commerces, des bureaux., des écoles privées supérieures et un hôtel. Les seuls rejets engendrés seront des rejets de type eaux domestiques, des ordures ménagères et emballages. Les rejets à l'air seront limités au gaz d'échappement des véhicules.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher Emprise au sol Surface d'assiette Surface a defricher	(27739, m²) (7757, m²) (1,6289, ha) (7443, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est implante en zone UPg1 du PLUm de Nice metropole. Sont autorisees toutes les constructions a conditions d'etre compatibles avec les orientations d'Amenagement et de

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site n'est pas compris dans le perimetre d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche se situe a 1 km a l'ouest de la zone de projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type II "Le Var et ses affluents" 'id : 930020162)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le site n'est pas compris dans une zone couverte par arrete de protection de biotope. La zone couverte par un arrete de protection de biotope la plus proche se situe a 1,8 km au sud-est la zone de projet. Il s'agit de "Embouchure du fleuve Var (Partie marine)" (id : FR3801051)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	L'implantation du projet est realisee sur la commune de Nice, commune littorale du departement des Alpes-Maritimes. Toutefois, le site est situe a 2 km de distance du littoral, dans une zone urbanisee.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le site du projet se situe dans aucun parc national, aucun parc naturel marin et dans aucune reserve naturelle. Le parc national le plus proche est le "Mercantour (Aire d'adhesion)" a 24,5 km du nord-est du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le territoire de la Metropole Nice Cote d'Azur (NCA) est concerne par le Plan de Prevention Bruit dans l'Environnement (PPBE III) de juin 2019. La zone de projet est en bordure de l'avenue Simone VEIL
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site du projet est situe dans aucun site patrimonial remarquable, aucun bien inscrit au patrimoine mondial ou dans sa zone de tampon et dans aucun monument historique et ses abords. Le monument historique le plus proche est "Abbaye de Roseland (demeure dite)"(id : FR3801051) situe a 1,8 km a l'est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	D'apres l'expertise ecologique realisee sur le site 1032m2 de zones humides potentielles ont ete identifiees sur le terrain. Une partie sera conservee et la surface impactee sera compensee
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPR incendies de forets (approuve 07/02/17) : projet non concerne PPR inondation Basse Vallee Var (approuve 25/06/13): non concerne PPR inondations Paillon (prescrit 25/03/2020 : projet non concerne) PPR Mvt CIMIEZ
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPR Mvt (approuve 16/03/2020) :projet non concerne PPR Seisme (approuve 28/01/2019) : projet situe en zone B0 (rocher sans effet de site topographique) Commune de Nice non concernee par un PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	D'apres infoterre, la zone de projet ne se situe pas au droit d'un site pollue ou potentiellement pollue appelant une action des pouvoirs publics, a titre preventif ou curatif (ex-BASOL) Le site potentiellement pollue (ex-BASOL) le plus proche (id : SSP00481301) situe a 320 m
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	La commune de Nice n'est pas concernee par une zone de repartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le captage d'eau potable le plus proche se trouve a environ 800 m du site dans la vallee du Var.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 (directives habitats) le plus proche du projet est le "Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise" situe a 4,1 km au nord de la zone du projet. Le site Natura 2000 (directives oiseaux) le plus proche du projet est la "Basse Vallee du Var" situe a 1 km a l'ouest de la zone du projet.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Le projet engendre des prelevements d'eau potable dans le reseau d'eau communal.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le demarrage des travaux etant prevu en periode de basse eau de la nappe d'accompagnement du Var, il n'est pas prevu, a ce stade, des operations de rabattement de nappe. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas d'incidence sur l'ecoulement de nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Creation d'un niveau de sous-sol, evacuation hors site des terres non reutilisees, en filieres agreees (environ 19 000 m3) Environ 38 030 m3 extraits dont 50 % reutilises sur site et 50 % evacues
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	De la terre vegetale pourrait etre importee pour creation des espaces verts (jardin en pleine terre). Ce volume sera cependant tres limite car il sera privilegie la reutilisation des terres excavees in situ
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet sera alimenté en eau potable par le réseau communal et relié au réseau d'assainissement collectif
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet s'implante sur une zone anthropisée, ce qui limite l'intérêt écologique de la zone. Les enjeux recensés sont limités à la présence de zone humide et des stations de <i>Phalaris aquatica</i> . Des mesures seront prises pour réduire les incidences potentielles du projet (éviter des stations de <i>Phalaris aquatica</i> , conservation d'une partie des ZH + compensation): cf annexe E.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Non concerne
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet s'implante en partie sur une zone déjà anthropisée (3 689 m ²). Des espaces naturels sont présents au nord et est de la parcelle avec: - environ 8 600 m ² de boisement (chêne vert, Pin noir, Robinier) - environ 4 000 m ² de friche urbaine. Dans le cadre du projet, une grande partie des zones boisées sera conservée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Industrie ICPE située à environ 780 m au sud de la zone de projet (DALKIA a enregistré sous la rubrique 2910 Combustion). La commune de Nice n'est pas concernée par un PPRT. Une canalisation de gaz naturel passe en limite sud de la zone d'étude: Projet concerné par la servitude Zone tampon liées aux canalisations de gaz.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La zone de projet n'est concernée que par le PPR Sisme : projet situé en zone B0 et soumis à une réglementation spécifique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Une Analyse des Risques Résiduels a été réalisée (Cf. Annexe C): l'état du site apparaît compatible avec les usages projetés sous réserve de la mise en œuvre des mesures de gestion simples.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Les effets limités du projet alliés aux surplus modérés de trafics tous modes qu'il génère ne devraient pas altérer les nuisances conditionnées par les rejets de polluants dans l'atmosphère.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	En exploitation, compte-tenu de la bonne desserte du site par les transports en commun et les infrastructures cyclables, le trafic engendré par le projet devrait être modéré. En phase travaux, le trafic routier nécessaire pour évacuer les déblais excédentaires est environ 1 150 camions. Pour les autres phases du chantier, le trafic sera d'environ une dizaine de camions par jour.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	La phase travaux pourra engendrer des nuisances sonores ponctuelles et localisées dans l'environnement proche du projet. En exploitation, les nuisances sonores seront limitées au trafic routier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Projet exposé aux nuisances Av Simone VEIL: bâtiments avec isolation acoustique : préconisations des éléments de construction en façade et en intérieur (matériaux, cloisons, plancher, vitrage).
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	La phase travaux pourra engendrer des vibrations ponctuelles et localisées dans l'environnement proche du projet. Tous les moyens seront mis pour réduire ces nuisances.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Le projet sera faiblement exposé aux vibrations (circulation routière seulement).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet engendrera des émissions lumineuses liées à l'éclairage des bureaux, commerces, activités tertiaires et logements.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet est concerné par l'éclairage présent dans son environnement (centre-ville de Nice).
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Durant les travaux, les potentiels rejets seront limités par la mise en œuvre de bonnes pratiques (formation des acteurs de terrain, stockage des matériaux susceptibles de créer de la poussière, ...). Les rejets à l'air seront limités au gaz d'échappement des véhicules.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Collecte des eaux pluviales dans un bassin de rétention puis rejet dans le réseau communal. Volume de rétention dimensionné pour le traitement de l'épisode trentennal avec rejet à débit de fuite de 20l/s.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Collecte des eaux pluviales dans un bassin de rétention puis rejet dans le réseau communal. Volume de rétention dimensionné pour le traitement de l'épisode trentennal avec rejet à débit de fuite de 20l/s.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux sanitaires dans le reseau communal
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de dechets de bureau et menagers (papiers, dechets alimentaires, ...)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet est situe dans aucun patrimoine architectural, culturel, archeologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Pas d'usage du site actuellement

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Dans un rayon de 1 km, le projet ayant fait l'objet d'un avis de l'AE et pouvant avoir des incidences cumulees avec le projet d'aménagement "ilot des MARAICHERS" est celui du Projet de renouvellement urbain du quartier des moulins (avis AE en fevrier 2023) situe a 100 m au sud. Effets cumules possibles Phase travaux : Trafic routier et Emissions sonores Phase exploitation : Trafic routier De maniere generale, les effets du projet allies aux surplus moderes de trafics tous modes qu'il genere ne devraient pas alterer les conditions de déplacements actuellement observees sur site. Il en est de meme au regard des nuisances conditionnees par les rejets de polluants dans l'atmosphere.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Etude faune-flore (annexe E): o Mise en défend par balisage des stations de Phalaris aquatica ; o Balisage des zones humides évitées et compensation des zones humides impactées o Le boisement mixte est évité à plus de 60%. o Démarrage des travaux en période de moindre sensibilité écologiques Gestion des eaux pluviales (annexe F): bassin rétention créé en respectant le règlement du MNCA Une étude « Estimation préliminaire des niveaux caractéristiques de nappe » a été réalisée par la société GINGER en 2024 (cf annexe B): suivi piézométrique Selon l'étude Diagnostic du milieu souterrain (annexe C), « au regard des données disponibles, l'état du site apparaît compatible avec les usages projetés

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

En conclusion, le projet n'engendrera pas d'incidences notables sur l'environnement étant donné la mise en œuvre de mesures suivantes de réduction et d'accompagnement : - insertion d'espaces de verdure, toitures végétalisées - raccordement des eaux usées domestiques au réseau communal - création d'un bassin tampon de régulation des eaux de ruissellement avant rejet au réseau communal (annexe F), - excavation et évacuation dans des filières adaptées des excédents de déblais, rendant un environnement plus sain au droit de l'emprise du projet (réutilisation sur site de 50 % des terres excavées): annexe C - raccordement au réseau de chaleur urbain, - intégration architecturale et paysager des bâtiments projetés avec une volonté forte de végétalisation, - limitation du trafic routier via la mise en avant des modes doux de déplacement avec des cheminements piétonniers et une desserte optimisée du projet par les transports en commun (cf annexe D), - développement d'une mixité d'usages très riche avec de nouveaux commerces de proximité et des services adaptés permettant une qualité d'usage et favorisant un quartier durable, - mesures d'évitement et d'accompagnement en faveur de la biodiversité, décrites dans la note écologique (annexe E)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la nature du projet et de l'absence d'incidences notables décrites dans le présent cas par cas, l'exploitant considère que le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)